## Rapport financier de l'Association Saint Bernard

# Assemblée Générale du 18 juin 2016 (Mairie du 4ème Arrondissement)

\*\*\*

#### 1. Rapport financier 2015 de l'association St Bernard.

Evolution de l'activité de l'Association Saint Bernard										Salariés	
Nb de berceaux : 144									au 31 / 12		
		nombre	taux						budget de		Eq.
	Amplitude	d'heures	d'occupat		coût par	enf	turn	Nb	fonction-	Nb	Temps
	horaire	réalisées	ion	coût / h	place	accueillis	over	familles	nement	Salariés	plein
2 015	345 150	241 813	70%	10,14	17 020,35	283	1,96	254	2 450 931	65	56,00
2 014	343 294	244 861	71%	9,97	16 965,26	306	2,12	193	2 442 998	69	57,82

Pour l'association, l'exercice fiscal 2015 correspond à l'année civile, c'est à dire du 1er janvier au 31 décembre 2015. L'année 2015 a été marquée par plusieurs éléments présentés ici et surtout par la continuité d'une gestion rigoureuse et saine qui a dégagé un solde positif de 84.043€ (pour mémoire, nous avions clôturé 2014 avec un solde de +27.636€)

Ces efforts constants sur notre gestion, nous ont permis :

- de continuer à consolider nos fonds propres, après avoir reconstitué en 2013 la totalité de notre capital associatif de départ
- d'améliorer notre trésorerie

L'équilibre financier de notre association a pu être obtenu grâce à :

- une bonne maîtrise des charges courantes qui n'ont augmenté que de 4%, correspondant aux couches (en année pleine) et à des achats de matériel de puériculture.
- des recettes stables, malgré un nombre d'heures facturées (\*) moindre qui a été compensé notamment par la revalorisation par la CAF en 2014 de sa prestation de service unique (PSU).
- une gestion rigoureuse des remplacements en cas de congé maladie de courte durée pour éviter le recours à du personnel intérimaire.
- (\*) Entre autre, la réduction du nombre d'heures d'accueil sur 2015 est due à l'accueil sur les 3 sites d'enfants en situation de handicap nécessitant un taux d'encadrement plus important et également à l'accueil d'urgence mise en place sur Melba des enfants de la crèche familiale.

## **Quelques chiffres à noter** pour accompagner la compréhension du rapport :

Le budget global de l'association St Bernard en 2015 est de 2.451.000 €, ramené à des ordres de grandeur plus parlants, ce budget pourrait se lire ainsi :

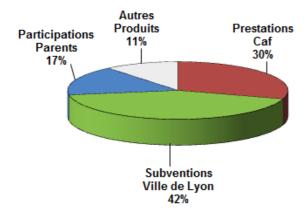
- c'est près de 10.000 €/jour ouvré pour les 3 sites.
- c'est 17.000 € /an pour un berceau.
- c'est 10,14€ / heure d'accueil d'un enfant.

Ainsi le solde positif dégagé en 2015 correspond à moins de 2 semaines de fonctionnement de la crèche, nous restons donc vigilant sur l'équilibre financier de notre association, et continuons à prendre des décisions et orientations de gestion pour pérenniser notre association, dans un contexte de réduction des dépenses publiques.

La reconstitution de nos fonds propres et d'une trésorerie positive nous permet dès 2016 d'envisager les travaux nécessaires à l'amélioration des conditions d'accueil des enfants et de travail des professionnels, en particulier sur le site du Gros Caillou. Ce dernier, site historique de la crèche Saint Bernard, fait l'objet d'un projet de réaménagement important qui a été présenté à la ville de Lyon qui en est propriétaire et à la CAF, avec lesquels nous étudions les différentes possibilités en terme de financement et de calendrier.

## II. <u>Détail du bilan financier 2015 :</u>

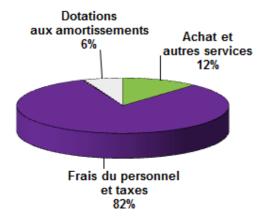
Les produits : on constate que la somme des produits a été identique à 2014 (-107€) :



#### Leur évolution :

- Une hausse de 4,5% de la participation des parents.
- Une stabilité de la prestation CAF, qui malgré une baisse du nombre d'heures facturées a été compensée par la revalorisation du taux horaire. A noter également, que la subvention 2014 avait été majorée d'un rattrapage de subvention de l'année fiscale 2013.
- Des subventions de la Ville de Lyon stables (+0,13% pour la seule subvention d'exploitation, qui se situe à -0,30% si on englobe la subvention d'investissement).
- Des reprises de provisions, entre autre pour gros entretien de 25.000€ et du fait de l'issue favorable pour l'association d'un litige prudhommal évalué à 70.000€.

Les charges : les charges de fonctionnement ont en revanche augmenté (+19.943€, soit +0,82%) :



#### Leur évolution:

- Une baisse sensible du poste alimentation, du fait de l'approvisionnement en produits locaux et de saison, ainsi que de notre adhésion à l'APEF (regroupement d'achats pour les associations).
- Une augmentation du poste couches correspondant à une première année pleine (12.000€ pour l'année) mais moins importante que celle qui avait été estimée.
- La masse salariale qui a légèrement augmenté cette année (+1,32%) et qui suit la revalorisation des salaires.
- Une augmentation des postes d'entretien courant et du gros entretien programmé. Cette augmentation est due à une réalisation anticipée de certains travaux.
- Le provisionnement pour gros entretien à hauteur de 46.000€ avec notamment le désamiantage du 2<sup>ème</sup> étage du site du Gros Caillou,
- Le provisionnement des départs en retraite à hauteur d'environ 90.000€ calculé en fonction de la pyramide des âges. Cette provision vient compléter celle de l'année précédente. La provision ainsi constituée nous permet d'être à jour dans le respect des règles prudentielles d'anticipation des futurs départs à la retraite.

## Quelques remarques sur le temps et la qualité d'accueil de la structure :

L'évolution de la réglementation de la CAF (PSU) donne plus de souplesse aux parents pour la modification des contrats, laissant craindre une baisse du taux de fréquentation (notamment sur les vacances scolaires). Cette décision pourrait avoir pour conséquence directe une baisse des prestations de la CAF.

La qualité d'accueil des enfants est notre priorité, aussi nous sommes attentifs à leur offrir un environnement stable et rassurant, entourés de professionnels qualifiés et impliqués. Aussi restonsnous vigilants à trouver un équilibre entre qualité et quantité, et à mettre en place des actions pour retrouver un temps d'accueil en adéquation avec nos capacités d'accueil.

## III. En conclusion:

L'association présente sur 2015 une bonne santé financière, ce qui n'a pas toujours été le cas dans le passé et elle a pu consolider ses fonds propres.

En 2013 nous avons pu reconstituer notre fond associatif. En 2014 nous avons pu appliquer certaines règles prudentielles que nous ne pouvions pas appliquer les années précédentes. Cette année nous

avons pu continuer à appliquer ces règles prudentielles et programmer certains travaux importants pour l'aménagement du site du Gros Caillou (Pour rappel du projet: déplacement et aménagement du pôle administratif et de la cuisine de l'association, réaménagement progressif sur plusieurs années des salles de vie où sont accueillis les enfants). Ces travaux ont été différés depuis de nombreuses années dans un souci d'apporter des améliorations immédiates sur les autres sites au niveau des conditions d'accueil des enfants et des conditions de travail des professionnels, ce qui a été fait sur les 3 dernières années.

Deux remarques à noter en ce qui concerne le financement de ces travaux :

- Ils ne peuvent pas être provisionnés pour des raisons comptables et fiscales, d'où l'importance pour l'association de consolider au préalable ses fonds propres.
- Tous ces travaux ne peuvent pas être pris en charge intégralement par l'association mais il convient de pouvoir payer la part qui nous incombera le moment venu.

Tout cela a été possible par la gestion rigoureuse depuis plusieurs années de l'équipe de direction, par l'implication et la bonne volonté des professionnels et des parents bénévoles et bien évidemment par la confiance et le soutien indéfectibles de nos principaux partenaires institutionnels que sont la Ville de Lyon et la CAF.